

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le 12 octobre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël. DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Franck DUVAL, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Mégane PROUTEAU, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, Mme Laure DETREZ, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Gwendoline PICHARD à M. Joël DANIEL
M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES
M. Gwenaël COURTET à Mme Françoise BALLESTER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	6 octobre 2020
Date de l'affichage	6 octobre 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2020 73 Garantie d'emprunt à ARMORIQUE HABITAT pour la construction de 24 logements situés à la Saudraye

Rapporteur : P. Jacqueminot

Le Groupe ARMORIQUE HABITAT sollicite la commune de Guidel afin qu'elle accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 546 672,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions du contrat de prêt n°110855, constitué de 2 lignes.

Cet emprunt est destiné à financer la construction de 24 logements situés à la Saudraye à GUIDEL.

PLAI

Montant du prêt : **767 820 €**

Durée : 40 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Taux d'intérêt : 0.3%

Taux de progressivité des échéances : 0%

PLUS

Montant du prêt : **778 852 €**

Durée : 40 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Taux d'intérêt : 1.1%

Taux de progressivité des échéances : 0%

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 17 Septembre 2020,

ACCORDE sa garantie au groupe ARMORIQUE HABITAT, à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 546 672,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions du contrat de prêt n°110855, constitué de 2 lignes pour financer la construction de 24 logements à la Saudraye.

Adopté à l'unanimité.

**Pour extrait conforme,
Guidel, le 13 octobre 2020**

**Le Maire,
Joël DANIEL**

